

JANUS tient à vous faire lire l'article ci-dessous. Il ne fait que confirmer ce que JANUS dénonce dans ces propres articles, dans la page l'immobilier en folie !

Les inondations dans le Var s'expliquent par la bétonisation incontrôlée des terres. Si l'on ne veut plus d'inondations catastrophiques, il faut arrêter le gaspillage des terres et l'étalement urbain. ... Inondations dans le Var, alerte rouge, des disparus, des morts... et le Premier ministre qui se précipite avec le ministre de l'Intérieur et le ministre de l'Ecologie, ce lundi, dans la région sinistrée, et déclare l'état de "catastrophe naturelle". Sauf que ce n'est pas la pluie diluvienne qui crée tant de dommages, mais les conditions dans lesquelles l'eau s'écoule ou est absorbée par le sol. Et comme le Var est un département où l'artificialisation des sols se poursuit à une vitesse incontrôlée, les sols y sont de plus en plus imperméables :

"L'imperméabilisation de la surface des sols a de nombreuses conséquences environnementales, écrit le Commissariat général au développement durable. Elle favorise le ruissellement de l'eau le long des pentes au détriment de son infiltration, l'érosion des sols, les coulées d'eau boueuse et le risque d'inondation." Le phénomène est très bien connu des instances régionales, et c'est sur le site internet du département que l'on apprend que "la forte pression foncière alliée à une forte attractivité touristique conduit à une augmentation régulière des surfaces artificialisées (14,7 % sur la seule période 1993-2002, enquête Teruti). Cette imperméabilisation croissante des bassins versants accentue le caractère torrentiel des écoulements. Ces effets sont aggravés par la constitution des sols, peu favorables à l'infiltration des eaux. Les cours d'eau, qui peuvent charrier nombre de matériaux solides, sont également fortement artificialisés". Hervé Kempf MEDIATERRE (grâce à ASIST NÎMES)

JANUS :

Les fortes variations et perturbations climatiques que le réchauffement de la planète engendre vont faire apparaître, de plus en plus, les excès de l'urbanisation débridée des cinquante dernières années.

Il est temps que tous les maires prennent conscience que l'on ne peut plus faire n'importe quoi. Il y a des villes et villages trop urbanisés, avec une trop forte démographie, quant à quelques dizaines de kilomètres se trouvent des communes faiblement urbanisées. Les instances départementales et régionales, ne pourraient-elles pas réguler les flux de demandes de permis de construire en favorisant l'attrait vers ses communes aux « terrains disponibles » et en rendant plus drastique l'accession dans les communes à forte population ?

Quant aux maires, ne pourraient-ils pas faire preuve de plus de discernement lors de la révision du P.L.U. ?

Ce n'est pas facile face à la demande et face aux besoins d'une commune mais il faut bien réaliser que l'on ne peut plus faire n'importe quoi sans prendre le risque de vivre une ou des catastrophes financières et humaines !